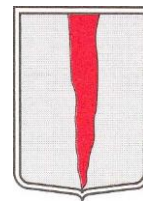


# LA NÒSTRA COMUNA

# NOTRE COMMUNE

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



**LE BEZ**

Journal Municipal – N°46

Janvier 2024

## Meilleurs Vœux 2024



### LE MOT DU MAIRE

*Cars Bèçòls, Caras Bèçòlas*, au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse nos meilleurs vœux ! Oui, il est important de se souhaiter des vœux, c'est un moment de Joie et d'Espérance. Cela nous donne du courage afin de faire face à l'âpreté de la vie faite de bonnes et de moins bonnes nouvelles. Au niveau mondial, la déstabilisation de la Paix a des raisons de nous inquiéter. Au niveau municipal, le changement climatique nous oblige à revoir la relation à notre environnement : nous devons poursuivre nos efforts pour adapter notre éclairage public, pour mieux trier nos déchets et cette année nous devons trier le compostable, et accentuer nos efforts pour mieux utiliser l'eau.

Que se passe-t-il sur notre commune et notre communauté de communes ? Notre Président de la Communauté de Communes, Jean-Marie FABRE a souhaité se retirer de ce poste pour des raisons familiales et notre nouvelle Présidente élue est Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ, maire de Lasfaillades.

Notre commune s'engage dans le chantier de la restructuration de l'école communale du Bez. Ce sera le grand chantier de notre mandature. Nous avons souhaité mettre en avant la construction bois, ainsi nous utiliserons du bois issu de notre forêt pour construire l'ossature sur une assise en béton.

Nous souhaitons féliciter, notre jeunesse avec les comités des fêtes qui œuvrent à l'animation de nos villages et l'association des 3 clochers « le club des aînés ». Merci pour vos belles initiatives, nos associations honorent la fraternité chère à notre devise républicaine.

#### Informations mairie

**Téléphone** : 05 63 74 01 07

**Courriel** : [mairie.du.bez@wanadoo.fr](mailto:mairie.du.bez@wanadoo.fr)

**Site internet** : <https://www.le-bez.fr/>

La mairie est ouverte  
du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h

**Fermée le mercredi matin**

Pour l'action communale, c'est aussi le quotidien, avec ses missions de service public, le registre d'état civil, la gestion financière, le suivi de l'action sociale, l'eau, l'assainissement, mais aussi, l'entretien de nos salles municipales, de nos églises, de nos routes et l'embellissement de notre cadre de vie avec le Chemin des 3 villages bientôt finalisé par la pose d'une signalisation directionnelle et la distribution du dépliant de promotion pour ceux qui le souhaitent.

Nous pouvons être heureux d'avoir un personnel communal, à l'écoute, engagé et compétent.

*Vos desiri un abona lectura des nòstre jornal !*

# Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

## Hommage à tous les « Morts pour la France »



La cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts de Saint-Agnan le samedi 11 novembre 2023, en présence des sapeurs-pompiers de Brassac, du porte-drapeau Monsieur Charles ROUANET, du conseil municipal et de nombreux habitants de la commune. La Marseillaise a été chantée par les enfants de l'école du Bez sous la direction de sa directrice Madame Pauline DORÉ. La Mairie remercie nos jeunes écoliers pour cette animation citoyenne.

## L'école communale du Bez



Le loto de l'association des parents d'élèves a été un vif succès, avec des parties spéciales enfants.

Pour nos fêtes de fin d'année, les villages ont été décorés par un apport de créations réalisées par l'association des

aînés, pour le bonheur des enfants et de chacun d'entre nous.



La restructuration de l'école avance, nous allons déposer les dossiers de subventions. La charpente en bois sera issue de notre forêt communale sur une assise en béton. Nous mettrons des sols sans perturbateurs endocriniens dans le souci de promouvoir une bonne santé environnementale.

## Vie associative

*Cette rubrique est réservée aux associations locales. Nous comptons sur votre participation pour l'animer.  
N'hésitez pas à nous envoyer un article par semestre pour paraître dans l'édition du journal.*

### Le Club des aînés des 3 clochers



En ce mois de septembre 2023, les marcheurs du club des aînés des 3 clochers ont repris leurs bâtons de randonneurs. Tous les mardis, au gré de circuits toujours diversifiés, ils ont arpenté des sentiers vagabonds, mêlant à dessein immersion dans les paysages chatoyants, découvertes d'ouvrages oubliés et rencontres avec des artisans ou entrepreneurs locaux (fromagerie du Rodier, Terres d'Albines). D'irremplaçables moments, empreints de bonne humeur communicative, où la détente et la solidarité l'emportent toujours sur la performance.

Les amateurs de jeux de cartes et de société ont, quant à eux, réinvesti leurs places pour les rencontres amicales des jeudis après-midi. Là encore, dans une bulle de jovialité, de partage et de convivialité, les menus soucis de la vie quotidienne sont, pour quelques heures, remisés aux oubliettes. En octobre, le temps est venu de vider les placards, ou, selon le cas..., de les encombrer, à l'occasion du vide grenier annuel qui, à la faveur d'une météo resplendissante, a connu, cette fois encore, un franc succès.

Le mois de novembre a vu les bricoleurs entrer en action avec la création de sympathiques décorations de Noël pour égayer nos trois villages lors des fêtes de fin d'année. Consacrer un peu de son temps et de son énergie à embellir l'environnement public peut aussi être source de belle satisfaction. Et décembre est arrivé ! Le temps de réunir les adhérents autour d'un chaleureux goûter de Noël, agrémenté de la



projection de petits films, pour se dire que l'on a été heureux de partager ensemble de beaux instants de vie au cours de cette année et que l'on est décidé à poursuivre sur la même voie en 2024. Le club des aînés des 3 clochers continue ainsi sa route, riche de toujours plus de membres. Comptant désormais 68 adhérents, sur une plage d'âge de 59 à 88 ans, il réaffirme modestement son ambition : nourrir le lien social et offrir du bon temps !

### Comité des fêtes de Saint-Agnan en photos...



Groupe Local Cèpes Cultura



Arrivée de la randonnée VTT



## Comité des fêtes du Bez

Cet été, la fête estivale a été arrosée. Malgré la pluie, de nombreux courageux ont réalisé les randonnées pédestres et VTT. Ils sont ensuite venus profiter de l'ambiance pirate à la bodéga mais aussi des moules frites du soir. La soirée s'est clôturée par le formidable concert de P2M et DJ Joris a fait danser les derniers « festayres » jusqu'au bout de la nuit. Le lendemain, les habitants du village ont pu se retrouver autour d'une auberge espagnole.

Cette année, le comité des fêtes va continuer d'essayer d'animer le village.

Ensuite, il y aura l'habituelle fête au village les 5, 6 et 7 juillet. Cette année marquera le retour du vendredi où vous pourrez déguster les produits de producteurs locaux tout en profitant d'un peu de musique. Le lendemain, de nouvelles randonnées pédestres et VTT seront présentes ainsi que les traditionnelles moules frites. La bodéga avec un thème surprise sera également de la partie. La soirée se terminera par le concert du groupe UNDERCOVER. Le lendemain, une auberge espagnole sera proposée aux habitants du village.



## Comité des fêtes de Guyor

Cette année, le comité des fêtes de Guyor avait prévu une fête plus importante avec la venue du Groupe MANHATTAN.

Malheureusement, les rares pluies de l'été se sont abattues sur Guyor ce jour-là... Merci à tous ceux qui nous ont prêté leurs barnums afin que la fête ne soit pas complètement gâchée. Nous réitérerons avec MANHATTAN en 2024 en espérant que le climat nous sera favorable.

Cet hiver et durant le printemps 2024 nous organiserons 2 belotes (09/08 et 29/03), une soirée avec repas et animation musicale (16/03) et une soirée théâtre (06/04).

Le comité des fêtes de Guyor vous souhaite une très belle année 2024.

## Évènement à venir :

### Comité des fêtes de Guyor :

- Le vendredi 9 février : concours de Belote
- Le samedi 16 mars : soirée dansante + repas
- Le vendredi 29 mars : concours de Belote
- Le vendredi 6 avril : soirée théâtre
- Le samedi 25 mai : bal traditionnel
- Le samedi 24 août : fête du village

### Comité des fêtes de St-Agnan :

- Le samedi 6 avril : soirée tapas
- Le samedi 15 et dimanche 16 juin : fête du village

### Comité des fêtes du Bez :

- Le samedi 10 février : repas et soirée dansante
- Le vendredi 16 février : week-end au ski.
- Le samedi 24 février : bodéga au carnaval inter-comité avec Anglès
- Le vendredi 12 avril : concours de Belote
- Le vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet : fête du village

### École du Bez :

- Le vendredi 28 juin : fête de l'école



## Travaux sur la commune

Travaux réalisés par l'équipe technique de la commune.

### **Le Pas du Rieu**

Travaux sur le ruisseau au Pas du Rieu, près du Rec.

Nous avons réalisé la mise en sécurité de ce passage à gué afin de permettre aux nombreux utilisateurs de pouvoir emprunter ce chemin rural, sans encombre. Ce chantier a été mené en concertation avec la mairie de Brassac, en effet sur cette portion-là, le chemin est limitrophe sur 6 km de nos communes.

Coût de réalisation : 2722,40 € financé pour moitié par les communes de Brassac et du Bez. Une convention avec la commune de Brassac est en cours de signature.



Rénovation de la peinture de l'horloge de Saint-Agnan

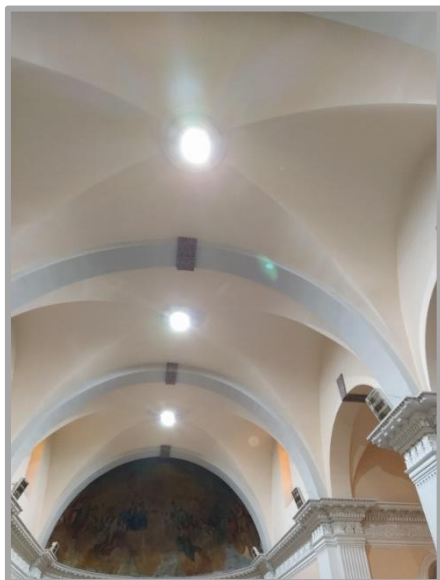


L'espace de propreté des Lauradous a été rénové sur un terrain cédé à la mairie.

Au premier plan la statue menhir dont la gravure est usée par les intempéries Elle provient d'un champ labouré, non loin, en amont.



## Travaux de la commune confiés à des entreprises



Réfection éclairage de l'église de Guyor

Coût des travaux : 7 522 € TTC dont :

- ❖ 25 % HT Subvention du Département : 1 567 €
- ❖ 35 % HT DETR État : 2 194 €



Suppression des cheminées des salles  
municipales de Saint-Agnan et Guyor

Cout des travaux : 3 720 € TTC

## L'éclairage public dans la commune



Dans le journal municipal N°43 de juillet 2022, nous vous annonçons un diagnostic sur l'éclairage public de la commune, puis dans le supplément N° 43 de l'automne la décision du conseil municipal de procéder à l'extinction d'une partie de l'éclairage en milieu de nuit.

Aujourd'hui, l'éclairage de la commune se compose de 165 lampes au mercure, 87 lampes au sodium et 99 lampes LED, soit un total de 351 points de lumière (plus d'un point pour 3 habitants!). 18 de ces lampes se situent en terrain privé.

L'extinction de nuit, entre 23h30 et 5h30, est aujourd'hui en place dans une partie des villages du Bez et de Guyor-Haut, ainsi que dans les hameaux des Pradels, du Cros et du Verdier. Elle se développera à mesure

qu'il sera possible d'installer des horloges astronomiques.

Les coûts de l'électricité étant toujours plus contraignants (chacun le constate malheureusement), des évolutions continuent. Ainsi, à mesure que des lampes au mercure ou au sodium tombent en panne, la commune essaie de les remplacer par des lampes LED, plus économiques à l'usage même si l'acquisition est un investissement. Il a aussi été décidé, pour les éclairages en domaine privé, d'étudier au cas par cas, en concertation avec les propriétaires des terrains, le maintien ou non de ces éclairages lorsqu'une lampe tombe en panne. L'époque où l'éclairage était d'un coût négligeable est terminée, et chacun doit assumer ses charges propres. Cette démarche de réduction de l'éclairage public, si elle est impérative pour une question de coût, est aussi une action qui se positionne dans le sens d'une réduction de la pollution lumineuse, nuisible à la biodiversité, dont souffrent nos territoires.

### L'aménagement sous la salle communale de Guyor

Nous avons lancé à l'automne 2022, une concertation auprès des jeunes pour connaître leurs souhaits. L'idée de faire un city parc avait fait majorité, 67 %. Nous sommes au regret de ne pas pouvoir honorer ce souhait pour des questions de budget. La restructuration de l'école, qui n'arrivait pas à démarrer à ce moment-là, faute de terrain, n'était pas programmée. De ce fait, nous vous proposons de mettre en toute simplicité une cage de football, et d'aménager un parcours VTT dans la descente entre ce terrain et le lagunage en dessous.

Nous prévoyons aussi de remettre les jeux d'enfants et de planter des arbres fruitiers.



# Porte ouvertes sur la vie locale

## *Christophe chauffage*



La société **Christophe chauffage** a été créée en mai 2005 par Christophe HERAIL.

Celui-ci, après avoir travaillé chez Gérard CALVET à Castres depuis 1993, prend son indépendance au départ en retraite de son patron.

Il est spécialisé dans les chaudières fioul, et de 2005 à 2012, il réalise l'entretien et le dépannage de ces chaudières.

En 2012, il réoriente son activité vers les poêles et chaudières à granulés. Il en assure l'installation, l'entretien et le dépannage. Il réalise aussi la mise en service pour des installateurs non agréés, lui qui a les certifications de 7 marques pour le SAV.

Il travaille sur l'ensemble du département du Tarn, mais aussi dans les zones limitrophes de l'Hérault, de l'Aude, de la Haute-Garonne ou encore de l'Aveyron.

*Pour les entreprises de la commune qui souhaitent un article dans le journal n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.*

## Étude de réhabilitation du béal du Bez

Il capte l'eau près du moulin de La Resse sur la Durencuse et amène l'eau au lavoir du village en permettant d'irriguer des jardins et des prairies. La mairie étudie avec le C.A.U.E. cette restauration pour une bonne gestion de l'eau. *(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)*



## **Proverbes et dictons en langue d'oc** d'après

### **LES MILLE PROVERBES DE LA SAGESSE.**

Dictons proverbes et expressions patoises en langue d'Oc, dialecte tarnais provenant de l'observation populaire de nos campagnes.

EDOUARD CAYRE



**TRANSCRIPTION EN OCCITAN  
LANGUEDOCIEN NORMALISE**

**Claude Thuriès**

## Réception du livret

Lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2023 Claude THURIÈS, conseiller municipal fait don à la bibliothèque de la mairie de sa publication.



*Cédric KOSLOWSKI, Claude THURIÈS, Alain BLANCHARD*



## Parlons déchets

Dès janvier 2024, il devient obligatoire de trier ses déchets alimentaires. La commune a distribué un bioseau à chaque habitation ainsi que des sacs orange pour ceux qui ne peuvent pas composter. Par ailleurs, la communauté de communes a mis à disposition des résidents qui le souhaitent des composteurs, à titre gratuit. Ainsi, 47 composteurs ont été distribués aux habitants de la commune qui en ont fait la demande.

Parlons de ce qui fâche toujours, les prix, qui demandent quelques explications. Cette année encore, la REOM va augmenter d'environ 8 %, comme les tarifs professionnels. La part fixe passe de 78,50 € à 83 €, la part variable de 46 à 51 €.

### Évolution 2023-2024

	2023	2024
R principale 1p	124.50 €	134.00 €
R principale 2p	170.50 €	185.00 €
R principale 3p	216.50 €	236.00 €
R principale 4p	262.50 €	287.00 €
R principale 5p	308.50 €	338.00 €
R secondaire	171.00 €	185.50 €
Vacant	78.50 €	83.00 €

Ces augmentations ont les mêmes origines que les années passées : l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui atteint 58 € par tonne, mais aussi celles des carburants, des rémunérations, du coût des traitements, etc.

Soulignons toutefois qu'au niveau national, le prix moyen facturé en 2023 est de 140 € par personne. Chez nous, il est au maximum de 124,50 € pour une personne seule, et le coût individuel diminue à mesure que la famille grandit.

### AGISSONS ENSEMBLE POUR LIMITER LES AUGMENTATIONS !!

En 2022, nous avons, en moyenne, chacun, jeté 215 kg d'ordures ménagères. Mais si le tri avait été parfaitement effectué, il n'y aurait eu que 83 kg



**215 kg de déchets | PAR HABITANT PAR AN**

#### Le coût des divers traitements est important à prendre en compte.

Les ordures résiduelles sont facturées 190 € la tonne ;

- La tonne du recyclables 20 € ;
- La tonne du verre 32 € ;
- La tonne des biodéchets en sac orange 95 €.

Ainsi, nous constatons que **meilleur est le tri plus basse est la facture**, que le compostage à domicile est plus économique que le tri des biodéchets en sacs et qu'il existe des bornes de récupération du textile.

**ENSEMBLE, MAÎTRISONS NOTRE FACTURE !**



## La boucle de Saint Agnan

Nous souhaitons inscrire un nouveau parcours de chemins ruraux, au P.D.I.P.R. à Saint Agnan afin de pérenniser son entretien. Au niveau d'Amiguet, nous avons le devoir d'aménager la traversée de la route communale afin de la mettre en sécurité par un aménagement et de la signalisation qui soient adaptés. Nous souhaitons mettre en valeur un parcours expliquant les cycles de transformation de la forêt et du bois, et travailler sur l'amélioration des haies autour du site industriel.

(Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

## Communications diverses

### IntraMuros

Profitez d'une application gratuite pour connaître toutes les actualités de votre commune et des alentours.



Depuis le printemps 2023, la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux a adopté un nouvel outil de communication afin d'informer et d'alerter les habitants du territoire.

Elle est disponible gratuitement en la téléchargeant depuis votre smartphone ou tablette sur Apple Store ou Google Play. Vous pourrez y retrouver toutes les informations nécessaires : les actualités, les visites culturelles, les commerçants, les associations les crèches, les maisons de santé....ainsi que l'actualité de la commune en temps réel.

### Le Relais Petite Enfance

Le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc accompagne le développement d'un service public de la petite enfance avec l'appui de la Caisse d'Allocation Familiale pour apporter un soutien aux familles en offrant des modes d'accueil de qualité et faire de l'épanouissement de l'enfant une ambition commune.

Le Relais Petite Enfance (anciennement nommé Relais d'Assistants Maternels) a été créé en 2008 par Hautes Terres d'Oc.

#### Le Relais Petite Enfance (RPE) des Hautes Terres d'Oc, c'est quoi ?

Le RPE est un service itinérant et gratuit. C'est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges pour les parents ou futurs parents et les professionnels de la petite enfance (notamment les assistants maternels agréés). Pour renforcer sa mission d'information et d'accompagnement des parents pour accéder aux modes d'accueil du jeune enfant (0-3 ans), le RPE devient le "**Guichet Unique**" : seul interlocuteur pour toute information en lien à la petite enfance. Il identifie

l'offre d'accueil la plus en adéquation avec les besoins des familles et de leur enfant en complétant une fiche de renseignements à destination de tous les modes d'accueil de leur choix.

Pour tous parents ou futurs parents du territoire en recherche de modes d'accueil, un seul contact à retenir : 06 18 59 62 33 ou [rpe@hautesterresdoc.fr](mailto:rpe@hautesterresdoc.fr).

### Tiers-Lieu des Hautes Terres d'Oc.

Voici un espace aux multiples facettes avec un accès Internet fibre sécurisé.

**Pour qui ?** Entreprises, porteurs de projet, télétravailleurs, étudiants, habitants, artistes...

**Pour quoi ?** Pour développer vos projets, rencontrer et collaborer avec les acteurs locaux du territoire, innover.

**Tarifications et renseignements :** Anaïs GUIRAUD et Alexandra ROUANET vous répondent au 05.63.74.01.29 ou aux adresses suivantes : [anaïs.guiraud@hautesterresdoc.fr](mailto:anaïs.guiraud@hautesterresdoc.fr) / [contact@hautesterresdoc.fr](mailto:contact@hautesterresdoc.fr)

<https://www.hautesterresdoc.fr>

## TIERS-LIEU DES HAUTES TERRES D'OC

Faire des Hautes Terres d'Oc un territoire d'accueil



Le territoire des Hautes Terres d'Oc regroupe la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux, la communauté de communes Monts de Lacaune, Montagne du Haut Languedoc et la communauté de communes Thoré Montagne Noire. Le PETR des Hautes Terres d'Oc dispose d'un tiers-lieu, situé à Brassac.

Le tiers-Lieu est un **espace** qui permet les **échanges** et les **synergies** entre acteurs, l'émergence de projets, l'**innovation** et la **créativité**.

## Hommages



Monsieur Alfred SALVETAT a fait 3 mandats de conseiller municipal au Bez. Son premier mandat s'effectue de 1971 à 1977 avec le Maire Monsieur Roger MOUGEL ainsi que 2 autres mandats de 1977 à 1989 avec Monsieur le Maire Yves PALAYSI.

Après un court passage à l'usine, il rejoint les terres agricoles familiales de la Martinié pour y travailler. Au conseil municipal, lors des questions en lien avec le remembrement, il cherche à défendre une vision environnementale qui oblige à s'interroger sur l'utilité des haies et les débats sont houleux. Il défend les petits propriétaires mal à l'aise avec ce projet. Monsieur SALVETAT a transmis une belle ferme aux siens. Il avait des vaches Limousine et Blonde d'Aquitaine, et des brebis.

Merci pour vos services rendus à la commune.



Monsieur Roger BERNAT a fait un mandat de conseiller municipal au Bez, de 1977 à 1983 avec Monsieur le maire Yves PALAYSI.

Habitant Brassac, c'est à Comberougé qu'il aime retrouver la terre de ses parents. Il a transmis à ses enfants le goût de ce terroir. Très engagé dans le milieu associatif, il a occupé plusieurs postes à l'association de l'Aide à Domicile en Milieu Rural jusqu'au poste de Président.

Pour cette disponibilité sans faille jusqu'au jour de ton décès, nous te remercions.

### État civil

#### *Naissance :*

- *Emilien CLÉMENT, le 13 septembre 2023 (Lavergne)*

#### *Mariages :*

- *Michaël MARTY et Maëva HILLION, le 15 juillet 2023*
- *Jean-Pierre BARBASTE et Chantal LACLASSE-FARENC, le 29 juillet 2023*
- *Thibault GUILLOT et Alisson SILHOL, le 16 septembre 2023*

#### *Décès :*

- *Aline MARAVAL née BRU, le 6 juillet 2023 (Amiguet)*
- *Alain BLANC, le 25 août 2023 (Le Bez)*
- *Gilles HUC, le 17 novembre 2023 (Guyor-Haut)*
- *Roger BERNAT, le 25 octobre 2023 (Brassac)*
- *Lucie SABLAYROLLES née MARAVAL, le 9 septembre 2023 (Vialavert-Cambounès)*
- *Lucie AZÉMA, le 4 octobre 2023 (Guyor-Haut)*

*Cet état civil concerne les personnes dont les familles ont accepté cette parution dans le journal municipal.*

### Dans ce numéro

Le mot du Maire	Page 1
Cérémonie du 11 novembre	Page 2
L'école communale du Bez	Page 2
Vie Associative	Page 3-4
Travaux sur la commune	Page 5-6
Éclairage public	Page 6
Aménagement à Guyor	Page 6
Porte ouverte sur la vie locale	page 7
Étude de réhabilitation du Béal	Page 7
Réception du livret	Page 7
Parlons déchets	page 8
La boucle de Saint- Agnan	Page 9
Communications diverses	Page 9
- IntraMuros	Page 9
- Le Relais Petit Enfance	Page 9
- Tiers Lieu des Terres d'Oc	Page 9
Hommages	Page 10
État civil	page 10

### EDITORIAL

*Direction de la publication :* La maire, Christine BERNOT  
*Secrétariat de mairie :* Sophie SCHNEGG, Stéphanie BERGER.  
*Photographie page de garde :* Mairie

*Rédaction :* Commission communication.  
*Conception, réalisation et impression :* commune du Bez  
*Tirage :* 480 exemplaires sur papier recyclé